

Lettre Pastorale & Mandement de Son Excellence Mr. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, au sujet de la Constitution de N. S. P. le Pape, du 8. Septembre 1713. à Paris chez Jean Baptiste Coignard, Imprimeur ordinaire du Roi & de Son E^{te}. Mr. l'Archevêque, rue Saint Jacques, à la Bible d'Or, 1714. avec privilege de Sa Majesté.

*Mandement
ou Lettre
Pastorale du
Cardinal de
Noailles &c.*

LOUIS ANTOINE DE NOAILLES, par la permission divine, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine du Titre de Sainte Marie sur la Minerve, Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, & Superieur de la Maison de Navarre : Aux fideles de nôtre Diocese, *Salut & Benediction.* Nous croirions manquer à l'édification que nous vous devons, nos très chers Freres, & ne pas répondre à l'attachement sincere dont vous nous avez donné tant de preuves, si nous gardions le silence dans le tems que vous entendez parler de tous côtez de la Constitution de nôtre St. Pere le Pape. St. Gregoire le Grand nous apprend que St. Pierre le premier des Apôtres, & le Chef de l'Eglise, a fait voir qu'il n'étoit pas moins le Vicaire de la charité & de l'humilité de Jesus Christ, que de son autorité, lorsqu'il a rendu compte de sa conduite aux fideles de *Jerusalem*, qui étoient allarmez, pour ne pas dire scandalisez, de ce qu'il étoit entré dans la Maison de Corneille, & qu'il l'avoit baptizé. St. Cyprien en a usé de même dans le tems que l'on semoit dans le public, des discours